

Enschede Office  
P.O. Box 545  
7500 AM ENSCHEDE  
THE NETHERLANDS

Tel + 31-(0)53-4836633  
Fax + 31-(0)53-4836631  
E-mail [vonderhorst@twentech.com](mailto:vonderhorst@twentech.com)

## **Conditions Générales d’Affaires de TwenTech Production Equipment & ATE**

### **Général**

TwenTech, Production Equipment & ATE, ci-après nommé TwenTech est une division de la Mercatel Groep B.V., établie à Enschede, Pays Bas et est enregistrée dans le registre du commerce de la Kamer van Koophandel Oost Nederland (Chambre du Commerce Oost Nederland) sous numéro 06085386.

Ces Conditions Générales d’Affaires, ci-après nommés Conditions, portent sur les activités commerciales de TwenTech. Activités commerciales sont la vente et le courtage d’équipement de production et de systèmes de test nouveaux et utilisés pour des produits électroniques, ci-après nommé l’équipement.

Ces Conditions préciseront les activités de vente et les activités d’intermédiaire de TwenTech si nécessaire pour la compréhension de ces Conditions.

### **1. Offres**

1. Les offres faites par TwenTech sont sans engagement et ont une validité de 10(dix) jours..
2. L’équipement utilisé est exclusivement offert sous réserve de la vente antérieure, à moins que indiqué autrement dans l’offre.
3. Les offres faites par TwenTech dans sa capacité d’intermédiaire sont faites de la part du vendeur. Cela ne doit pas être indiqué explicitement dans les offres.

### **2. Prix**

1. Les prix notés dans les offres sont VAT et autres levées de la part des autorisés non compris.
2. Les prix sont notés dans la monnaie citée dans les offres.
3. Les prix notés dans les offres sont valables pour livraison départ de l’emplacement de l’équipement au jour de l’offre.
4. Ecart de cours de monnaies étrangères à l’égard de l’Euro de plus que 5 pourcent peuvent être répercutés par TwenTech dans les prix à facturer au client.
5. Des prix convenus peuvent être augmentés en vertu d’ordonnances de la part des autorités ou d’autres mesures impérieuses à l’exclusion de dissolution du contrat de livraison par le client.

### **3. Conditions de Paiement**

1. Le client doit payer le montant de la facture 3 jours ouvrables après le délai de paiement convenu au plus tard et cela sans aucune compensation non-légale.
2. Faute de paiement après expiration du délai de paiement convenu le client sera en défaut. Il sera redevable un intérêt de retard de 1 pourcent par mois du montant de la facture ou du part du montant de la facture pas encore réglé.

### **4. Garantie et responsabilité**

1. De l’équipement utilisé se vend sans garantie, à moins que la nature et la durée de la garantie sont explicitement mentionnées dans l’offre.
2. Dans le cas où l’équipement est offert par TwenTech de la part du vendeur, les conditions de garantie du vendeur ne sont pas valables, à moins que ces conditions sont explicitement mentionnées dans l’offre faite par TwenTech.

Enschede Office  
P.O. Box 545  
7500 AM ENSCHEDE  
THE NETHERLANDS

Tel + 31-(0)53-4836633  
Fax + 31-(0)53-4836631  
E-mail [vonderhorst@twentech.com](mailto:vonderhorst@twentech.com)

### **5. Délais de livraison**

1. Les délais de livraison notés dans les offres faites par TwenTech valent approximativement.
2. Si le délai convenu est passé par TwenTech, le client est tenu d'accepter une livraison retardée et cela sans aucune compensation par TwenTech.

### **6. Réalisation**

1. Un contrat de livraison est établi par la confirmation écrite par TwenTech de la commande de livraison reçue par TwenTech du client.
2. Dans le cas où le contrat est basé sur une offre faite par TwenTech, ces Conditions seront partie constituante du contrat.
3. Dans le cas où l'offre a été faite par TwenTech de la part du vendeur de l'équipement, le contrat de livraison se constitue par la confirmation écrite du vendeur de l'équipement au client.

### **7. Restriction de propriété**

1. Sauf les stipulations de l'alinéa 7.2. et 7.3. la propriété de l'équipement fourni changera de TwenTech au client au moment de la livraison.
2. TwenTech se réserve le droit de la propriété de l'équipement fourni par TwenTech au client jusqu'à ce que le client a satisfait à tous ses devoirs selon le contrat.
3. S'il existe, pour TwenTech, un doute sur la capacité de paiement du client, TwenTech sera autorisé à retarder la livraison de l'équipement jusqu'à ce que le client a fourni de la certitude pour le paiement.

### **8. Propriété intellectuelle**

1. Sauf les stipulations de l'alinéa 8.2. tous les droits de la propriété intellectuelle concernant l'équipement fourni par TwenTech restent en la possession de TwenTech ou du vendeur si TwenTech agit comme intermédiaire.
2. Dans le cas où l'équipement fonctionne complètement ou partiellement par moyens de logiciel, ce logiciel reste la propriété du fabricant originel de l'équipement. Le client est tenu à s'assurer qu'il est en possession, si'il fait usage de l'équipement, de la licence accordée ou à accorder par le fabricant originel de l'équipement.

### **9. Force majeure**

1. La force majeure comprend chaque circonstance indépendante de la volonté de TwenTech qui empêche l'exécution du contrat temporairement ou définitivement.
2. En particulier les faits suivants sont entendus comme force majeure, si non déjà compris dans l'alinéa 1. : guerre, danger de guerre, guerre civile, émeute, grève, difficultés de transport, incendie et d'autres dérangements graves dans l'entreprise de TwenTech ou des ses fournisseurs.
3. En cas de force majeure TwenTech a la choix de prolonger le délai de livraison avec la durée de la force majeure ou de dissoudre le contrat, autant que pas encore effectué, sans que TwenTech est tenu à aucune indemnisation du client.



Enschede Office  
P.O. Box 545  
7500 AM ENSCHEDE  
THE NETHERLANDS

Tel + 31-(0)53-4836633  
Fax + 31-(0)53-4836631  
E-mail [vonderhorst@twentech.com](mailto:vonderhorst@twentech.com)

### **10. Modification et dissolution**

1. La modification ou la dissolution du contrat par TwenTech ou par le client exige l'accord écrit du client et de TwenTech..
2. Pour la dissolution du contrat par TwenTech en cas de force majeure l'accord écrit du client n'est pas exigé.
3. Si le client souhaite la modification ou la dissolution du contrat, le client est tenu à dédommager toutes pertes essuyées par TwenTech, y compris le profit manqué par TwenTech et tous les frais résultants de la modification ou de la dissolution du contrat.

### **11. Disputes**

1. Aucun dispute, y compris une dispute qui est considérée comme une dispute par une partie seulement et qui résulte du contrat ou qui se rapport à un contrat auquel ces Conditions sont applicables, sera résolue par consultation entre TwenTech et le client.
2. Si une dispute ne peut pas être résolue par consultation, la dispute sera soumise au juge dans le resort duquel TwenTech a sa domicile.

### **12. Droit applicable en vigueur**

1. Le droit néerlandais est applicable à chaque contrat entre TwenTech et le client.

### **13. Depot**

1. Ces Conditions ont été déposées auprès de la Kamer van Koophandel Oost Nederland (Chambre du Commerce Oost Nederland) à Enschede, Pays Bas.

### **14. Validité**

1. Ces Conditions sont partie constituante de chaque offre faite par TwenTech et seront en vigueur au moment de l'offre.
2. Ces Conditions sont valables uniquement pour la vente et le courtage d'équipement..
3. Ces Conditions passent avant des conditions eventuelles du client, à moins que TwenTech et le client ont convenu autrement par écrit.
4. Seulement le texte des ces Conditions en langue néerlandaise est valide.